



Un été à la maintenance

Dégradation du service bus

Après le départ d'un technicien (*démission*) et le licenciement d'un chef d'équipe, nous pouvons que constater le mal-être au sein du Service de la Maintenance Bus.

Entre les refus d'évolutions de certains agents et la dégradation de la maintenance bus, ce service est au bord de l'implosion. Malgré nos multiples alertes, la Direction n'a opéré aucun changement dans sa politique.

Qui en sont les victimes ?

- Les agents de maintenance bien sûr, qui ne peuvent plus produire un travail de qualité,
- Les chefs d'équipe qui ne deviennent plus que des exécutants d'ordres absurdes,
- Les conducteurs qui ne peuvent que déplorer l'état des bus,
- Et bien entendu, les usagers de TaM.

Voici le résultat d'une politique axée en priorité sur la disponibilité des véhicules et non sur leur maintenance.

Quelles en sont les conséquences ?

- La perte des connaissances et des compétences, en allant dans l'acceptation de l'inacceptable comme la réparation avec des bouts de scotch ou de colliers plastiques...
- La responsabilisation des OP pour palier le manque d'effectif avec aucune revalorisation des salaires ou des fonctions.

Et que fait la Direction ?

Ambiance Atelier

Revenons sur le licenciement du Chef d'Equipe. Les Responsables ont monté un dossier "à charge" en divisant les équipes de Maintenance.

En effet, la hiérarchie de plusieurs Services a piégé certains agents de l'atelier en leur dictant "une histoire" pour accuser leur collègue.

Il est essentiel de revenir aux bases de notre fonctionnement de travail dans les ateliers.

Nous rappelons qu'il est primordial dans ses métiers d'avoir une confiance aveugle dans nos collègues de travail, au vu du temps passé ensemble et des dangers qui peuvent en découler.

Il nous semble essentiel de rappeler que la bonne humeur et la bonne ambiance est un travail qui dépend de chacun d'entre nous.

Il semble aussi être de notre devoir de raisonner et d'alerter "les brebis galeuses" face aux belles paroles ou promesses de certaines personnes.



Restructuration de l'entreprise :

Avec le départ de personnes influentes de l'entreprise et la restructuration de certains Services, la CGT TaM rappelle que les problèmes peuvent et se sont souvent réglés par le dialogue.

La CGT TaM a toujours travaillé dans ce sens mais malheureusement, nous constatons que nos courriers ou nos demandes restent souvent sans réponses. **A suivre...**

Entretiens préalables

Nous avons constaté un nombre anormal d'entretiens préalables. Une pratique qui s'intensifie et qui nous étonne puisque la plupart de ces affaires ne méritent pas un tel traitement.

Nous demandons à la direction et à certain responsable de faire preuve de discernement.

Cependant si vous êtes convoqué à un entretien préalable, notre organisation rappelle à l'ensemble des agents qu'ils peuvent être assistés par une personne de leur choix et que nous les encourageons fortement à être accompagnés, lors de ces entretiens.

Si vous entendez certaines responsables "conseillant" "fortement de pas user de ce droit, rappelez leur que ces pressions sont punies par la loi.

N'hésitez plus à user de ce droit avec l'aide de vos représentants CGT.

OP2/OP3 :

A l'attention de tous les OP2, de l'Entreprise. Nous vous conseillons de faire vos demandes de passage à OP3.

Les demandes peuvent se faire tout au long de l'année mais d'usages et de traditions, elles sont traitées en fin d'année.

Malgré l'appréciation de votre hiérarchie, essentielle pour votre passage, il se peut que votre nom et vos ambitions se perdent avant dans les rouages administratives TaM.

Dans le but d'appuyer l'avis de votre hiérarchie, nous vous conseillons d'adresser directement à la Direction des ressources humaines un courrier expliquant vos motivations.

Pour cela vos élus CGT TaM se feront un plaisir de vous aider à sa rédaction.

Peut-être que la Direction se rendra compte que vos profils professionnels hautement qualifiés peuvent être aussi bien rémunéré que d'autres agents de l'entreprise (Conducteur, Jockey, etc.)



Montpellier, le 1^{er} Septembre 2020